



**Mardi 30 avril 2013**

**Communiqué de presse**

**Laurence Rossignol, porte-parole du Parti socialiste**

**Affaire Guéant : une histoire de peinture ou de faussaire et de petit maître en embrouilles ?**

Que comprend-t-on des explications embrouillées de M. Guéant sur les sommes en liquide et le versement de 500 000 euros sur un de ses comptes qu'auraient découverts les enquêteurs ?

M. Guéant aime la peinture et il négocie très bien des toiles d'un petit maître flamand dont la dernière cote était au tiers du prix qu'il prétend en avoir tiré. On ne doute pas que M. Guéant pourra très prochainement détailler les détails de cette transaction : photo de la toile, date, acheteur...

Malgré la suppression des fonds secrets, M. Guéant aurait perçu des primes de cabinet quand il était collaborateur du ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy, alors que cette pratique était devenue illégale en 2001, interdite par Lionel Jospin.

Si on comprend bien les explications de M. Guéant, il reconnaîtrait avoir bénéficié de détournement de fonds publics et organisé une opération de fraude fiscale. A-t-il été le seul dans les différents ministères de Nicolas Sarkozy (Budget, Intérieur) à toucher des primes de cabinet non déclarées, quel est le volume des sommes en cause, quels en ont été les bénéficiaires ?

Bref, tout cela semble davantage une affaire de faussaire, de petit maître en embrouilles, que celle d'un homme d'État honnête passionné de peinture.